



# RAPPORT ANNUEL 1967

LA FÉDÉRATION  
DE QUÉBEC  
DES UNIONS RÉGIONALES  
DES CAISSES POPULAIRES  
DESJARDINS





*Les présidents et directeurs-généraux des huit institutions du Mouvement Coopératif Desjardins sont heureux de vous présenter un dossier complet des activités, au 31 décembre 1967, de chacune des institutions concernées.*

*Les dirigeants de ces institutions espèrent que ce document constituera pour vous une source très utile de renseignements.*





# 1967 TRENTE-SIXIÈME RAPPORT ANNUEL

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1967

# Le conseil d'administration

## LE COMITÉ DE RÉGIE

HONORABLE CYRILLE VAILLANCOURT  
directeur général

PAUL-ÉMILE CHARRON  
directeur général adjoint  
directeur du secrétariat

RAYMOND AUDET  
directeur des Services administratifs  
et du Service de l'inspection

IRÉNÉE BONNIER  
directeur du Service de l'éducation

VALBERT DUGAS  
directeur des Services techniques

GILLES JOBIN  
directeur du Service du personnel

ANDRÉ MORIN  
directeur du Service de la recherche

\*ÉMILE GIRARDIN, président  
(*Union régionale de Montréal*)

\*JEAN-JACQUES CARON, vice-président  
(*Union régionale de Trois-Rivières*)

\*HONORABLE CYRILLE VAILLANCOURT  
directeur général et secrétaire  
(*Union régionale de Québec*)

GÉBARD RIVARD  
(*Union régionale de Trois-Rivières*)

JEAN-MARIE OUELLET  
(*Union régionale de Québec*)

J.-GAUDIOSE HAMELIN  
(*Union régionale de Montréal*)

OLIVA DUGAS, m. d.  
(*Union régionale de Gaspé*)

\*ADRIEN BERNARD  
(*Union régionale de Gaspé*)

ALFRED-V. POTIER  
(*Union régionale de Sherbrooke*)

\*RENÉ DUPONT  
(*Union régionale de Sherbrooke*)

\*GÉRARD ROUSSEL  
(*Union régionale de Rimouski*)

ROLAND BLANCHET  
(*Union régionale de Rimouski*)

\*ARMAND PARENT  
(*Union régionale de Chicoutimi*)

FRANÇOIS LAROCHE  
(*Union régionale de Chicoutimi*)

ROBERT PELLETIER  
(*Union régionale de l'Ouest québécois*)

\*MAURICE PERREAULT  
(*Union régionale de l'Ouest québécois*)

JEAN-PAUL BERNIER  
(*Union régionale de Saint-Hyacinthe*)

\*NAPOLÉON MACKAY  
(*Union régionale de Saint-Hyacinthe*)

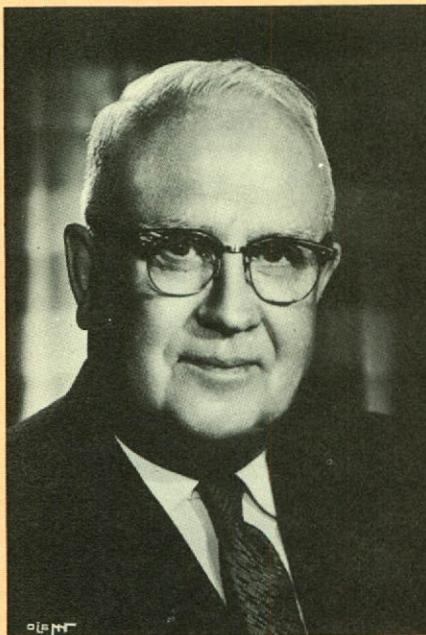
ARMAND PIETTE  
(*Union régionale de Joliette*)

\*NORMAND LEMIRE  
(*Union régionale de Joliette*)

\*Indique les membres du « Comité exécutif »

# Allocution du président

3



Chers collègues,

Une fin d'année sociale nous rappelle l'obligation d'analyser les activités des douze mois écoulés et nous invite à la réflexion quant aux espoirs du début et aux réalisations obtenues.

En coopération, un principe de base ne doit-il pas constamment inspirer nos actes ? Et n'est-ce-pas la charité, dans le sens de l'aide mutuelle ? Si ce principe de charité est bien appliqué, l'union se fait entre les hommes, entre les organismes qui groupent les hommes, entre les groupes d'organismes ; c'est alors que se développe un esprit de solidarité indispensable à un coopérativisme bien compris.

Enlevons de nos Caisses ces préoccupations humaines et communautaires, nous les rendrons semblables à ces comptoirs qui sollicitent des épargnes à des taux alléchants pour les prêter à des taux parfois exorbitants. Non, d'une façon très objective, disons que nous désirons de plus en plus que nos Caisses soient des organismes de service à la portée de la population québécoise ; ces organismes étant dans bien des endroits les seuls à s'implanter, malgré une rentabilité jugée insuffisante par d'autres organismes financiers.

La présence des Caisses populaires dans 412 milieux urbains, dans 134 milieux semi-urbains, et dans 745 milieux ruraux prouve qu'elles veulent avant tout rendre service à tous les membres de notre société québécoise plutôt que de se cantonner dans des milieux favorisés pour y chercher des profits. Les Caisses jouent un rôle économique et un rôle social autant chez les individus que dans les collectivités.

Les 1,300 Caisses affiliées aux dix Unions régionales sont présentes dans une infinité de foyers du Québec puisqu'elles comptent près de *deux millions cent mille* (2,100,000) membres, soit une augmentation de 162,000 sur l'an dernier. Quant à l'actif global, il a augmenté de \$185 millions pour atteindre \$1,548,000,000. C'est donc une excellente année, en chiffres absolus, malgré la concurrence d'établissements financiers habilités à collecter l'épargne des particuliers.

Toutefois, nous nous permettons de lancer un appel à la prudence afin que les prêts sur reconnaissance de dette qui reposent principalement sur la valeur morale de l'emprunteur puissent aussi rencontrer des normes de sécurité satisfaisantes. La part que l'emprunteur consacre à la remise ne doit-elle pas devenir plus tard celle que l'épargnant consacrera à la prévoyance ? Poumons-nous aussi demander aux Caisses de mettre l'accent sur l'accroissement de l'avoir-propre, et de bien surveiller les immobilisations, terrains et immeubles ?

Les Caisses doivent dire ce qu'elles offrent vraiment et non pas annoncer ce qu'elles paraissent vouloir offrir. *Exemples* : le taux d'intérêt à l'épargne avec les avantages d'une véritable assurance payable à la mort, quel que soit l'âge de l'épargnant ; le taux d'intérêt sur un prêt, taux décroissant, intérêt véritable sur le solde dû, etc. . . . Les Caisses ont l'obligation de s'unir encore davantage afin de mieux faire connaître à leurs membres et au public de leur territoire de juridiction l'éventail de leurs services plutôt que de chercher à engager une lutte

tapageuse au moyen d'une escalade de taux avec des conditions variables et subtiles.

#### *Les Services*

La Fédération de Québec maintient, à grands frais, des services que vous connaîtrez mieux encore après avoir entendu chaque directeur vous présenter son rapport. Rappelons, en passant, que le budget de 1968 ne pourra être équilibré que par une souscription supplémentaire de chacune des Unions régionales en plus de sa quote-part réglementaire.

#### *Immeubles*

Nous attirons votre attention sur une étude du comité des immeubles qui a été présentée au Conseil d'administration de La Fédération et aux Unions régionales. Cette étude contient les normes pouvant diriger les conseils d'administration et les architectes quant aux prévisions d'espace nécessaire en regard du rythme de développement d'une Caisse. C'est un document qui sera réédité à l'intention des Caisses, mais en simplifiant les données du problème pour les adapter aux stricts besoins de la construction.

#### *Informatique*

Le comité de l'informatique a tenu maintes séances et a publié plusieurs bulletins. Il a fait des recherches très sérieuses puis il en est venu à la conclusion que des applications prochaines étaient possibles tandis que d'autres devaient être rendues encore plus probantes par les compagnies productrices de machines électroniques. Les suggestions au sujet de l'emploi de telle capacité de machine plutôt que de tel autre genre éCLAIRENT les Caisses sur le point de s'engager dans des dépenses considérables. La tenue de l'épargne en direct (télétraitement ou *on-line*) a fonctionné avec Efficacité dès avril 1967 à La Caisse populaire Desjardins de l'Expo 67.

Elle fut la première institution au Canada à utiliser un tel procédé. Ceux qui parlent de l'informatique signalent bien des expériences au Canada mais ne précisent pas que c'était dans une Caisse populaire. Pourtant, c'est la vérité!

#### *Liquidité*

Chaque Union régionale a reçu de ses Caisses des demandes pour que soient fixés des taux d'intérêt à l'épargne, des taux d'intérêt sur les prêts et pour que soient déterminées de nouvelles normes de liquidité. Chacune formait même un comité à cet effet; de son côté, La Fédération confia à un comité provincial le soin de lui recommander les conclusions de ses études sur la liquidité. Ce comité se compose de deux représentants de chaque comité régional et du gérant de chaque Union. D'autre part, les services techniques de La Fédération ont préparé un rapport bien charpenté et très élaboré sur le même problème. Ce rapport et ceux des Unions furent étudiés soigneusement dans toutes leurs implications. Finalement, les membres du comité provincial, à l'unanimité, ont adopté des normes qui seront soumises incessamment au Conseil d'administration de La Fédération par l'intermédiaire des services techniques. Ces normes seront bientôt communiquées.

#### *La rentabilité*

Le comité des gérants des Unions a étudié un rapport des services techniques. À la suite de ce rapport, La Fédération et les Unions seront en mesure de recommander aux Caisses des taux à l'épargne et des taux sur les prêts basés sur des données scientifiques. Ces recommandations sont à la veille de parvenir aux Caisses.

#### *L'éducation*

Les résultats de l'enquête « Amour, délices et or » auprès de 6,500 fiancés nous consolent de quelques avancés provenant d'une enquête

précédente. Les jeunes dans 71% des cas croient pouvoir faire face aux frais du mariage et comptent se meubler sans recourir à un emprunt. Les frais de mariage se totalisent à près de \$1,200 : part du fiancé, \$460 ; celle de la fiancée, \$360 ; celle des parents, \$345. Pour l'ameublement le jeune couple dépense environ \$1,540. Est-ce le fait que déjà gagnés à l'épargne par la Caisse d'épargne scolaire, les fiancés ont pris l'habitude d'une épargne systématique et arrivent ainsi mieux préparés que leurs aînés à la date rêvée ? Disons que d'autres facteurs peuvent aussi intervenir et espérons que ces couples continueront à prévoir.

La participation de la femme dans la préparation du budget, son aptitude à gérer les moyens financiers du ménage la rendent une sociétaire de choix dans nos Caisse. La loi lui donne voix délibérative et fait d'elle une dirigeante en puissance. Déjà, plusieurs conseils d'administration comptent des femmes parmi leurs membres, le nombre ne cesse d'augmenter. La femme a sûrement un message valable à exprimer.

#### *L'assemblée générale*

Pour remplir son rôle auprès de ses membres, la Caisse doit chercher à les atteindre soit en provoquant des rencontres occasionnelles par groupes soit en favorisant leur présence à l'assemblée générale annuelle où une majeure partie du temps sera consacrée à établir une communication entre les dirigeants et les membres puis entre les membres eux-mêmes. Tous ne devraient-ils pas ressentir profondément qu'ils appartiennent à une même famille coopérative et qu'ils ont tous les mêmes intérêts communs à titre de co-propriétaires ?

Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste pour participer à l'assemblée générale, il suffit d'avoir quelque chose à dire et d'être convaincu que son intervention est valable. Là comme ailleurs, les bavards et les phraseurs font souvent la terreur des assemblées délibérantes. Sous le couvert de la

démocratie, ils tendent plus à faire valoir leur personnalité qu'à apporter un élément de solution au problème étudié, qu'à faire ressortir la valeur des principes coopératifs.

#### *Autres services*

Pour être complet, il nous faudrait parler des activités des services du secrétariat, de l'inspection, de l'administration du personnel, de la recherche. Nous laissons aux directeurs de ces services le soin de se situer eux-mêmes auprès des Unions et des Caisse. Disons que nous apprécions grandement leur collaboration.

#### *Congrès d'octobre*

Plus de 3,500 délégués venant des quatre coins de la province se sont réunis à Montréal en congrès pour se pencher sur le rôle économique et social de la Caisse dans notre communauté québécoise. Les travaux préparatoires sur la philosophie de la coopérative d'épargne et de crédit, sur les placements, sur les prêts, sur les perspectives d'investissements ont amorcé des discussions profitables dans chacune des commissions. Les vœux émis restent à réaliser, ce qui devient la tâche des congrès régionaux et des réunions de secteurs. Voici ces vœux :

1. Les Caisse populaires, toujours soucieuses d'aider le plus efficacement possible leurs membres par des prêts judicieux et de participer ainsi à la saine évolution du milieu rural, souhaitent que le gouvernement provincial, dans les perspectives d'une planification agricole, mette à la disposition des agriculteurs des conseillers en administration des fermes.

2. Que les Unions régionales et La Fédération prennent les mesures nécessaires pour que les Universités offrent des programmes spécialisés de formation en économie familiale.

3. Que les Caisse populaires poursuivent leur action dans le champ du crédit à la consommation, sans perdre de vue la responsabilité qui est la leur de travailler au désendettement de leurs membres,

par des prêts mesurés à chaque budget familial et par une éducation populaire étendue à la masse des consommateurs.

4. Que La Fédération, en vue de renforcer les structures du mouvement des Caisses populaires et de les rendre plus efficaces, établisse un service de placements et de gestion de portefeuilles.

5. Que La Fédération de Québec des Unions régionales entreprenne des démarches nécessaires auprès du gouvernement provincial en vue d'obtenir des amendements à la « loi des Caisses d'épargne et de crédit », permettant d'élargir leur champ d'opération dans le domaine des placements.

Aussitôt notre congrès terminé, celui de La Confédération internationale du Crédit populaire commençait à Québec. Nous avons assisté à un phénomène assez curieux : pendant que sur nos Caisses s'exercent des pressions pour qu'elles s'intéressent de plus près au commerce et à l'industrie, chez eux, des pressions s'exercent sur les Banques populaires pour qu'elles dispensent un crédit plus large à la consommation.

#### *Entente avec la Banque Provinciale*

Le nombre croissant des ordres de paiement en circulation dans les banques a amené un changement dans la convention entre La Fédération de Québec et La Banque Provinciale du Canada. Faudrait-il reprendre la campagne pour restreindre l'usage abusif de l'ordre de paiement ? Faudrait-il demander au bénéficiaire de présenter, si possible, l'ordre de paiement à une Caisse plutôt qu'à une succursale de banque ?

#### *Association coopérative*

Les Caisses et les Unions ont répondu à l'appel des organismes qui sollicitaient des fonds pour le développement normal de leurs activités. Il reste encore plusieurs réponses à venir, tout de même la

nouvelle souscription au 31 décembre 1967 se chiffrait à \$2,903,600. Ce fait mérite d'être souligné ; il permettra aux institutions concernées d'atteindre leurs objectifs désirés.

#### *La loi des Caisses*

Les Caisses sont soumises à une série de règlements conformes à la loi des Caisses d'épargne et de crédit. Ainsi, certaines opérations financières ne leur seraient permises que si la loi était amendée dans ce sens.

N'arrive-t-il pas que les Caisses sont blâmées, à tort cependant, car c'est la loi qui restreint leurs activités dans certains domaines ? Quoi qu'il en soit, les Fédérations ne sauraient accepter que bien faible soit la proportion de leurs actifs dans des valeurs de qualité moindre que leurs placements réguliers. Ajoutons cependant que l'industrie et le commerce ne constituent pas nécessairement un investissement risqué.

#### *L'honorable Cyrille Vaillancourt*

Si les Caisses ont une dette de reconnaissance au fondateur, le Commandeur Alphonse Desjardins, qui a tracé le premier sillon et qui a subi les assauts de ceux qu'il gênait dans leur négoce de prêteurs, elles lui associent volontiers le nom du Commandeur Cyrille Vaillancourt qui a fait partie de l'équipe de la relève. Celui-ci en est devenu le chef respecté.

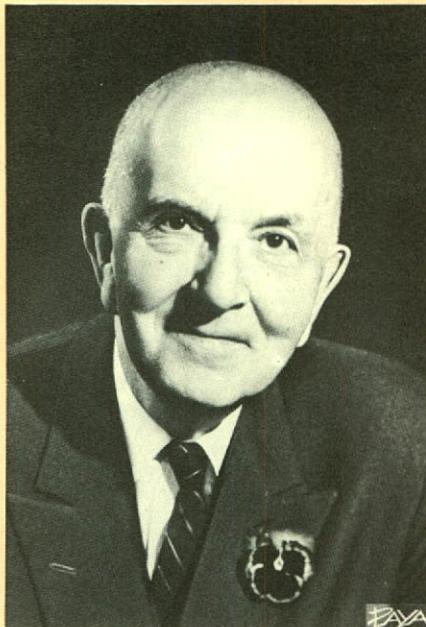
Aujours'hui, sous sa direction s'est reformée une nouvelle équipe qui assume des responsabilités que les Unions acceptent pour le bénéfice de leurs Caisses affiliées. C'est ainsi que survit une institution quand elle repose sur des équipes formées de dirigeants compétents et dévoués. La force de la chaîne est déterminée par la résistance de chacun de ses chaînons.

« S'unir pour servir. »

*Le président,*

ÉMILE GIRARDIN

# Commentaires du directeur général



Dans son message publié dans les pages précédentes, le président de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, monsieur Émile Girardin, a couvert en grande partie les activités de La Fédération au cours de l'année écoulée, et comme il l'a fait d'une façon magistrale, je ne voudrais pas répéter ce qu'il a si bien dit. Je me permettrai seulement quelques remarques.

Depuis novembre dernier, il semble y avoir ralentissement dans le progrès de l'économie, et l'augmentation des dépôts d'épargne dans les Caisses populaires a été sensiblement moindre, comparativement à la même période en 1966. Tout de même, l'augmentation de l'épargne dans les Caisses populaires a été plus élevée en 1967 que l'année précédente, soit \$146,033,910 en 1967, et \$118,947,674 en 1966.

Au cours de l'année 1967, les Caisses populaires ont fait 265,398 prêts sur reconnaissance de dette, pour un montant de \$299,706,000, soit une augmentation sur 1966 de 30,213 prêts et de \$43,383,000.

Le nombre de leurs prêts sur hypothèque, au cours de 1967, s'est élevé à 34,264, pour un montant de \$144,615,000, soit une augmentation de 7,272 prêts et \$23,599,000 sur 1966.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1967 des Caisses populaires et des Caisses centrales montre un actif total de \$1,563,943,669, et un patrimoine s'élevant à \$74,307,052.

Le ralentissement dans l'augmentation de l'épargne dans les Caisses populaires s'est produit au cours de novembre et décembre 1967, alors

que l'activité dans les magasins au temps des Fêtes a été plus grande que jamais, et d'après les statistiques les ventes ont été très élevées.

Sur chaque dollar déposé dans les Caisses populaires, au cours de 1967, il en est resté 3.1 cents tout comme en 1966.

Nous ne saurons trop recommander aux Caisses populaires et aux Unions régionales de maintenir l'esprit de coopération qui nous a toujours unis et qui a fait et qui continuera de faire notre force.

Quelques Caisses populaires s'effraient de la propagande faite par les sociétés de fiducie, les banques, etc., concernant les taux d'intérêt payés à l'épargne. Restons Caisses populaires afin d'aider les gagne-petits. Les organismes qui paient 5% ou 6% d'intérêt sur des dépôts à terme prêtent à 10%, 12% ou 18%. N'oublions pas non plus que dans nos Caisses populaires personne n'a perdu un sou depuis la fondation de La Fédération, alors que d'autres institutions financières ont fait perdre quelques centaines de millions de dollars à leurs déposants.

Nous devons féliciter les Unions régionales qui ont développé leur

Service d'éducation au cours de 1967. Un effort remarquable a été fait par La Fédération et les Unions régionales dans ce sens, et des services immenses ont été rendus à plus d'une famille.

Un fait curieux à remarquer, ce n'est pas chez les plus petits salariés que l'on retrouve le plus de gens ayant des dettes, mais plutôt **parmi** ceux qui gagnent \$5,000 à \$7,000 par année. Ces gens courent après le plaisir, s'imaginent qu'il est la fin de tout. Le plaisir peut se rencontrer à tous les coins de rues, mais il est bien éphémère, tandis que le bonheur réside dans le cœur, et pour le posséder il faut vivre en êtres raisonnables, comme Dieu nous l'a enseigné, en l'aimant et en aimant notre prochain. Le bonheur peut durer toute la vie, et au-delà parce que, ayant la foi, nous savons qu'après cette vie terrestre il y a une autre vie qui ne finira jamais et qui sera la récompense de toutes nos bonnes actions et de tous nos actes d'amour envers Dieu et envers notre prochain.

*Le directeur général,*

C. VAILLANCOURT

# Rapport des vérificateurs

Nous avons examiné le bilan de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins au 31 décembre 1967 et l'état des revenus et dépenses et des excédents nets des revenus non distribués pour l'année terminée à cette date ; nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres, pièces et autres documents que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, d'après les renseignements et explications qui nous ont été fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de La Fédération, le bilan et l'état des revenus et dépenses et des excédents nets des revenus non distribués ci-annexés sont rédigés de manière à représenter fidèlement la situation véritable et exacte des affaires de La Fédération au 31 décembre 1967 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS,  
*comptables agréés.*

# Bilan consolidé

AU 31 DÉCEMBRE 1967

10

## ACTIF

### DISPONIBILITÉS

Encaisse et avoir à des Caisses centrales	\$ 425,481
Comptes à recevoir	77,107
Avances à des employés	23,950
Dépôts garantis	850,000
Intérêts courus sur dépôts garantis et sur placements	16,966
Inventaire de marchandises, au plus bas du prix coûtant ou de la valeur courante	141,029
Frais encourus d'avance	15,610
	<hr/>
	\$1,550,143

### PLACEMENTS

Compte à recevoir de L'Union régionale de Montréal	\$ 20,000
Obligations, au prix coûtant (valeur courante \$516,825)	545,303
Actions, au prix coûtant	102,300
Prêts à des Caisses populaires	302,096
Dépôts garantis gagés en faveur de La Caisse populaire de la Vallée de l'Or	105,000
Placements dans des organismes du mouvement Desjardins	39,501
	<hr/>
	1,114,200
	<hr/>
	\$2,664,343

### IMMOBILISATIONS

Terrain, aménagements paysagistes, bâtisse et mobilier, au prix coûtant	\$ 742,605
Déduire : Amortissement accumulé	175,417
	<hr/>
	567,188
	<hr/>
	\$3,231,531

## PASSIF

### EXIGIBILITÉS

Comptes à payer et frais courus	\$ 348,182
---------------------------------	------------

### DETTE À LONG TERME

Participation à La Caisse populaire de la Vallée de l'Or, remboursable par versements annuels de \$35,000	\$ 175,000
Déduire : Montants versés	70,000
	105,000
	\$ 453,182

## AVOIR DES MEMBRES

CAPITAL SOCIAL	\$ 261,400
----------------	------------

### EXCÉDENTS NETS DES REVENUS NON DISTRIBUÉS

Fonds d'administration	\$ 118,338
Fonds de papeterie	191,952
Fonds de réserve	524,037
Fonds de sécurité	1,389,028
Fonds d'obligations	293,594
	2,516,949
	2,778,349
	\$3,231,531

# État des revenus et dépenses et des excédents nets des revenus non distribués

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1967

## REVENUS

FONDS  
D'ADMINISTRATION

Subvention du fonds d'obligations	\$ 165,000
Contributions des Caisse populaires	1,384,570
Commissions et intérêts	17,957
Ventes	
Autres revenus	251
	<hr/>
	\$1,567,778

## DÉPENSES

Coût des ventes	
Gestion générale	\$ 145,006
Service administratif	190,899
Service de l'informatique	9,428
Service des recherches et statistiques	34,486
Service de l'éducation	77,542
Service de l'inspection	788,713
Service du personnel	47,446
Services techniques	93,847
Service de la papeterie	
Archives et bibliothèque	19,255
Commissions et intérêts	
Autres dépenses	149,355
Subvention au fonds d'administration	
	<hr/>
	\$1,555,977

Excédent des revenus sur les dépenses pour  
l'année

\$ 11,801

Excédents nets des revenus non distribués  
au début de l'année

106,537

Contributions des Caisse au début de l'année

\$ 118,338

Participation à La Caisse populaire de la  
Vallée de l'Or

\$ 118,338

Contribution de L'Union régionale de Mont-  
réal à la participation à La Caisse populaire  
de la Vallée de l'Or

\$ 118,338

Excédents nets des revenus non distribués  
à la fin de l'année

FONDS DE PAPETERIE	FONDS DE RÉSERVE	FONDS DE SÉCURITÉ	FONDS D'OBLIGATIONS	ÉLIMINATIONS	TOTAL
				\$165,000	
		\$ 169,252			\$1,553,822
	\$ 24,489	56,833	\$234,113		333,392
\$1,057,308					1,057,308
1,615		117			1,983
<u>\$1,058,923</u>	<u>\$ 24,489</u>	<u>\$ 226,202</u>	<u>\$234,113</u>	<u>\$165,000</u>	<u>\$2,946,505</u>
 \$ 831,168					831,168
					145,006
					190,899
					9,428
					34,486
					77,542
					788,713
					47,446
					93,847
138,939					138,939
					19,255
	2,782	3,674	125,922		132,378
			33,100		182,455
<u>\$ 970,107</u>	<u>\$ 2,782</u>	<u>\$ 3,674</u>	<u>165,000</u>	<u>165,000</u>	<u>\$2,691,562</u>
 \$ 88,816	 \$ 21,707	 \$ 222,528	 (\$89,909)		\$ 254,943
103,136	502,330	55,508	383,503		1,151,014
		1,245,992			1,245,992
<u>\$ 191,952</u>	<u>\$524,037</u>	<u>\$1,524,028</u>	<u>\$293,594</u>		<u>\$2,651,949</u>
		175,000			175,000
<u>\$ 191,952</u>	<u>\$524,037</u>	<u>\$1,349,028</u>	<u>\$293,594</u>		<u>\$2,476,949</u>
		40,000			40,000
<u>\$ 191,952</u>	<u>\$524,037</u>	<u>\$1,389,028</u>	<u>\$293,594</u>		<u>\$2,516,949</u>

# Détail des contributions

14

## FONDS DE SÉCURITÉ

### CONTRIBUTIONS DES CAISSES par Union régionale

	<i>1949-1966</i>	<i>Contributions applicables 1967</i>	<i>Total au 31/12/67</i>
Trois-Rivières	\$ 265,182	\$ 34,048	\$ 299,230
Québec	563,821	73,306	637,127
Montréal	—	—	—
Gaspé	19,114	3,243	22,357
Sherbrooke	90,068	12,608	102,676
Rimouski	61,490	8,070	69,560
Chicoutimi	68,155	8,555	76,710
Ouest québécois	11,075	1,934	13,009
Saint-Hyacinthe	104,021	17,652	121,673
Joliette	63,066	9,836	72,902
<b>Total</b>	<b>\$1,245,992</b>	<b>\$169,252</b>	<b>\$1,415,244</b>

# État des contributions perçues

POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 1967

15

## FONDS D'ADMINISTRATION

Union régionale	Contributions applicables à l'année 1967	Total par Union	En % du total des contributions		Actif 31/12/66	En % du total de l'actif au 31/12/66 31/12/65	
			31/12/67	31/12/66		31/12/66	31/12/65
Trois-Rivières 1/10 de 1% 2%	\$ 89,153 94,704	\$183,857	13.3	13.4	\$165,098,368	12.1	12.4
Québec 1/10 de 1% 2%	\$191,751 204,107	395,858	28.6	29.2	355,094,775	26.1	26.7
Montréal 1/6 de 1%	\$469,802	469,802	33.9	33.6	548,627,286	40.2	39.1
Gaspé 1/10 de 1% 2%	\$ 8,247 9,266	17,513	1.3	1.2	15,273,579	1.2	1.1
Sherbrooke 1/10 de 1% 2%	\$ 32,044 36,037	68,081	4.9	4.8	59,341,381	4.4	4.4
Rimouski 1/10 de 1% 2%	\$ 20,804 23,573	44,377	3.2	3.0	38,526,521	2.8	2.9
Chicoutimi 1/10 de 1% 2%	\$ 21,684 24,516	46,200	3.3	3.4	40,155,196	2.9	3.0
Ouest québécois 1/10 de 1% 2%	\$ 4,707 5,738	10,445	0.8	0.7	8,715,800	0.6	0.6
Saint-Hyacinthe 1/10 de 1% 2%	\$ 45,347 49,976	95,323	6.9	6.9	83,978,244	6.2	6.3
Joliette 1/10 de 1% 2%	\$ 26,038 27,076	53,114	3.8	3.8	48,218,650	3.5	3.5
Total 1/6 de 1% 1/10 de 1% 2%	\$469,802 439,775 474,993	\$1,384,570	100.0	100.0	\$1,363,029,800	100.0	100.0
Grand total							

N.B.—Les contributions de 1/10 et 1/6 de 1% sont basées sur l'actif au 31 décembre 1966.

1,291  
CAISSES  
POPULAIRES

10  
UNIONS  
RÉGIONALES

2,080,000 MEMBRES

**La Caisse populaire est une association de personnes...**

### NOMBRE DE MEMBRES

	1965	1966	1967
Unions régionales :			
Trois-Rivières	202,952	216,794	230,846
Québec	449,158	481,040	512,756
Montréal	649,894	733,204	811,461
Gaspé	29,612	32,658	34,684
Sherbrooke	87,614	92,860	101,562
Rimouski	73,949	77,659	81,125
Chicoutimi	82,418	87,844	93,110
Ouest québécois	21,117	23,496	26,272
Saint-Hyacinthe	109,584	120,051	129,761
Joliette	53,278	57,365	61,746
Total	1,759,576	1,922,971	2,083,323

### UNIONS RÉGIONALES

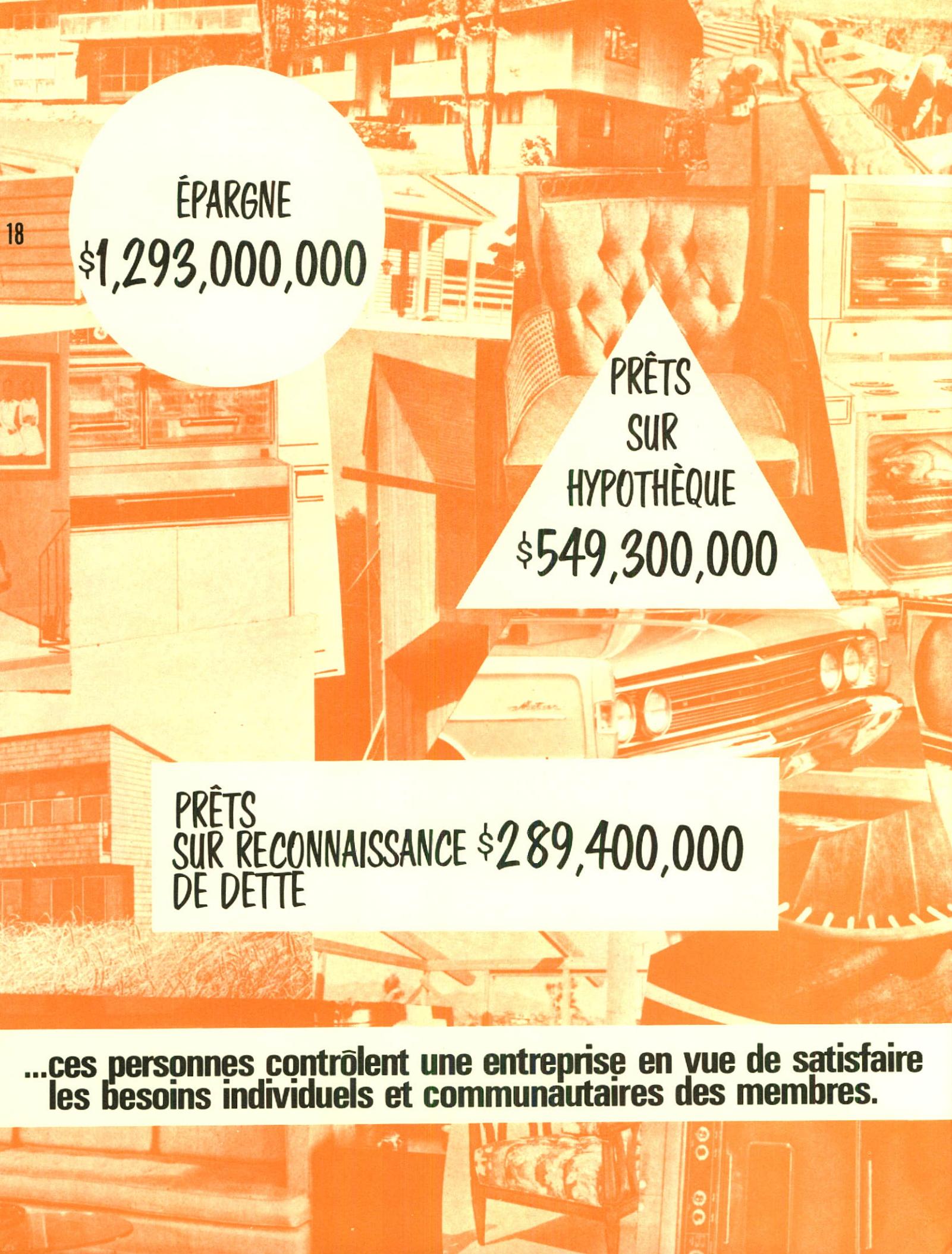
Trois-Rivières
Québec
Montréal
Gaspé
Sherbrooke
Rimouski
Chicoutimi
Ouest québécois
Saint-Hyacinthe
Joliette

### SIÈGES SOCIAUX

Trois-Rivières
Lévis
Montréal
Maria
Sherbrooke
Le Bic
Métabetchouan
Amos
Saint-Hyacinthe
Joliette

### NOMBRE DE CAISSES

	1965	1966	1967
Unions régionales :			
Trois-Rivières	139	139	139
Québec	347	349	348
Montréal	334	339	340
Gaspé	47	45	45
Sherbrooke	87	87	85
Rimouski	102	95	93
Chicoutimi	76	76	75
Ouest québécois	41	42	41
Saint-Hyacinthe	76	76	77
Joliette	48	48	48
Total	1,297	1,296	1,291



18

ÉPARGNE

\$1,293,000,000

PRÊTS

SUR

HYPOTHÈQUE

\$549,300,000

PRÊTS

SUR RECONNAISSANCE \$289,400,000  
DE DETTE

...ces personnes contrôlent une entreprise en vue de satisfaire  
les besoins individuels et communautaires des membres.

## PRÊTS SUR RECONNAISSANCE DE DETTE

en cours au 31 décembre

(En millions de dollars)

Unions régionales :	1965	1966	1967
Trois-Rivières	\$ 22.2	\$ 28.9	\$ 34.8
Québec	44.3	55.1	65.0
Montréal	72.3	93.0	110.4
Gaspé	3.6	4.9	6.5
Sherbrooke	10.1	12.7	15.8
Rimouski	5.8	6.9	8.7
Chicoutimi	7.5	9.1	11.3
Ouest québécois	2.5	3.2	5.1
Saint-Hyacinthe	15.0	19.5	23.0
Joliette	5.6	7.2	8.8
Total	\$189.0	\$240.5	\$289.4

## ÉPARGNE au 31 décembre

(En millions de dollars)

Unions régionales :	1965	1966	1967
Trois-Rivières	\$ 127.9	\$ 138.3	\$ 152.8
Québec	273.9	298.8	330.4
Montréal	401.3	459.8	524.5
Gaspé	11.5	13.5	16.1
Sherbrooke	45.6	50.8	58.4
Rimouski	30.1	32.9	39.3
Chicoutimi	31.3	34.3	37.6
Ouest québécois	6.2	7.8	9.8
Saint-Hyacinthe	64.2	70.2	79.4
Joliette	36.3	40.8	44.7
Total	\$1,028.3	\$1,147.2	\$1,293.0

## PRÊTS SUR HYPOTHÈQUE en cours au 31 décembre

(En millions de dollars)

Unions régionales :	1965	1966	1967
Trois-Rivières	\$ 57.3	\$ 61.0	\$ 64.5
Québec	137.0	144.0	153.7
Montréal	185.9	204.4	229.2
Gaspé	3.9	4.0	4.6
Sherbrooke	17.6	18.3	20.4
Rimouski	11.0	11.7	12.7
Chicoutimi	11.1	11.3	12.0
Ouest québécois	1.3	1.4	1.9
Saint-Hyacinthe	24.0	27.2	32.0
Joliette	14.3	16.1	18.3
Total	\$463.4	\$499.4	\$549.3

*maquette : Bernard Ouellet*

*impression : Charrier & Dugal (1965) Ltée*



